

RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 50157

Numéro SIREN : 448 000 448

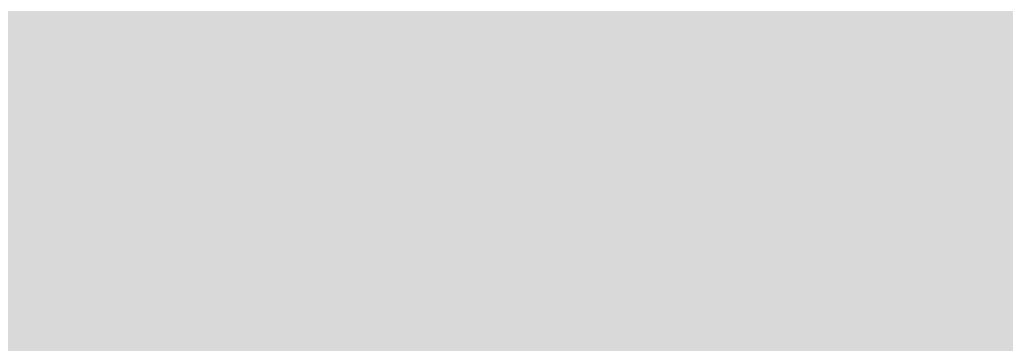
Nom ou dénomination : AB PAIES

Ce dépôt a été enregistré le 26/06/2018 sous le numéro de dépôt 2546

COMPTES ANNUELS

AB PAIES
2 IMP DU TAILLIS
60117 VAUCIENNES

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017



ETATS FINANCIERS

Bilan

BILAN

Actif

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	82 058	68 848	13 210	18 544
Immobilisations financières				
Actif immobilisé	82 058	68 848	13 210	18 544
Stocks de matières premières, approvisionnements, en cours de production				
Stock de marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	17 286		17 286	16 006
Autres créances	6 034		6 034	8 573
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	29 165		29 165	7 568
Charges constatées d'avance				
Actif circulant	52 485		52 485	32 146
TOTAL GÉNÉRAL	134 543	68 848	65 695	50 691

Passif

Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel	7 700	7 700
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	770	770
Réserves réglementées		
Autres réserves		
<i>Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants</i>		
Report à nouveau	5 805	19 114
Résultat de l'exercice	8 315	(13 309)
Provisions réglementées		
Capitaux propres	22 590	14 275
Provisions pour risques et charges		
Autres emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	40 224	33 768
Autres dettes	2 881	2 648
<i>Dont comptes courants d'associés de l'exercice N</i>		
Produits constatés d'avance		
Dettes	43 105	36 415
TOTAL GÉNÉRAL	65 695	50 691

DETAIL DU BILAN SIMPLIFIE

Rubriques	01/01/2017 31/12/2017	01/01/2016 31/12/2016	Variation	
	12	12	Montant	%
Immobilisations corporelles	13 210	18 544	(5 334)	-28,77
213150 BUREAU SIEGE	69 935	69 935		
218100 Installations agencements	8 440	8 440		
218300 Matériel de bureau et matériel informatique	3 683	3 683		
281315 Amortissement construction	(56 725)	(52 063)	(4 662)	-8,96
281810 Amort Installations agencements	(8 440)	(8 440)		
281830 Amort mat bureau et informatique	(3 683)	(3 011)	(672)	-22,32
Actif immobilisé	13 210	18 544	(5 334)	-28,77
Créances clients et comptes rattachés	17 286	16 006	1 280	8,00
41 Centralisation Clients		16 006	(16 006)	-100,00
411 Centralisation Clients	17 286		17 286	
Autres créances	6 034	8 573	(2 539)	-29,62
445670 Crédit de TVA à reporter	3 034	3 373	(339)	-10,05
445860 Taxes sur le chiffre d'affaires sur factures non parvenues	3 000	5 200	(2 200)	-42,31
Disponibilités	29 165	7 568	21 598	285,39
512100 Société Générale	29 165	7 568	21 598	285,39
Actif circulant + comptes de régularisation	52 485	32 146	20 339	63,27
TOTLA GÉNÉRAL ACTIF	65 695	50 691	15 005	29,60
Capital social ou individuel	7 700	7 700		
101000 Capital	7 700	7 700		
Réserve légale	770	770		
106100 Réserve légale	770	770		
Report à nouveau	5 805	19 114	(13 309)	-69,63
110000 Report à nouveau créateur	5 805	19 114	(13 309)	-69,63
Résultat de l'exercice	8 315	(13 309)	21 624	162,48
Capitaux propres	22 590	14 275	8 315	58,25
Fournisseurs et comptes rattachés	40 224	33 768	6 456	19,12
40 Centralisation Fournisseurs		33 768	(33 768)	-100,00
401 Centralisation Fournisseurs	22 224		22 224	
4081 Fournisseurs FNP	18 000		18 000	
Autres dettes	2 881	2 648	233	8,82

Rubriques	01/01/2017 31/12/2017 12	01/01/2016 31/12/2016 12	Variation	
			Montant	%
445720 Tva Collectée à 20%	2 881	2 648	233	8,82
Dettes et comptes de régularisation	43 105	36 415	6 689	18,37
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	65 695	50 691	15 005	29,60

BILAN COMPARATIF

Actif

Rubriques	31/12/2017	% du poste	% de l'actif	31/12/2016	% du poste	% de l'actif
Immobilisations incorporelles		0%	0%		0%	0%
Immobilisations corporelles	13 210	100%	20%	18 544	100%	37%
Immobilisations financières		0%	0%		0%	0%
Actif immobilisé	13 210	100%	20%	18 544	100%	0,37
Stocks		0%	0%		0%	0%
Créances	23 320	44%	35%	24 579	76%	48%
Disponibilités	29 165	56%	44%	7 568	24%	15%
Actif circulant	52 485	100%	80%	32 146	100%	0,63
Comptes de régularisation actif		0%	0%		0%	0%
TOTAL ACTIF	65 695		100%	50 691		100%

Passif

Rubriques	31/12/2017	% du poste	% du passif	31/12/2016	% du poste	% du passif
Capital social ou individuel	7 700	34%	12%	7 700	54%	15%
Résultat de l'exercice	8 315	37%	13%	(13 309)	-93%	-26%
Autres capitaux propres	6 575	29%	10%	19 884	139%	39%
Capitaux propres	22 590	100%	34%	14 275	100%	0,28
Provisions / risques et charges			0%			0%
Emprunts et dettes financières		0%	0%		0%	0%
Autres dettes	43 105	100%	66%	36 415	100%	72%
Dettes	43 105	100%	66%	36 415	100%	0,72
Comptes de régularisation passif			0%			0%
TOTAL PASSIF	65 695		100%	50 691		100%

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services	420	36 622	35 301
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits		3 036	0
Produits d'exploitation		39 658	35 301
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variations de stock de (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres charges externes		23 164	39 904
Impôts, taxes et versements assimilés		295	293
Rémunération du personnel			
Charges sociales		2 549	2 523
Dotations aux amortissements		5 334	5 890
Dotations aux provisions			
Autres charges			
Charges d'exploitation		31 343	48 610
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 315	(13 309)
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
Charges financières			
Charges exceptionnelles			
Impôts sur les bénéfices			
BÉNÉFICE OU PERTE		8 315	(13 309)

	Réintégrations	Déductions
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		
Provisions non déductibles		
Impôts et taxes non déductibles		
Réintégrations diverses		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		

Abattements sur le bénéfice		
Déductions diverses		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS	8 315	
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs reportables / Dont imputés sur le résultat :	33 244	8 315
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS		

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	01/01/2017 31/12/2017	01/01/2016 31/12/2016	Variation	
	12	12	Montant	%
Production vendue de services	36 622	35 301	1 321	0,04
706112 Prestations conseils Tva 20%	4 840	7 630	(2 790)	-0,37
706122 Prestations de paies Tva 20%	31 362	27 356	4 006	0,15
706900 Prestations export	420	315	105	0,33
Autres produits	3 036		3 036	3 035 9,80
758000 Produits divers de gestion courante	3 036		3 036	3 035 9,80
Produits d'exploitation hors TVA	39 658	35 301	4 357	0,12
Autres charges externes	23 164	39 904	(16 740)	-0,42
606310 Petites Fournitures	629	77	552	7,16
606320 Fournitures Informatiques	2 432	1 761	671	0,38
606400 Fournitures de Bureau	443	1 559	(1 116)	-0,72
609000 Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats		29	(29)	-1,00
611000 Sous-traitance générale	15 000	26 000	(11 000)	-0,42
615000 Entretien et réparations	575	1 083	(508)	-0,47
618000 Documentation	708	710	(2)	-0,00
622600 Honoraires		2 533	(2 533)	-1,00
622700 Frais d'Acte	54	121	(67)	-0,55
623000 Publicité, publications, relations publiques	69	125	(55)	-0,44
625000 Déplacements, missions et réceptions	1 568	4 060	(2 492)	-0,61
626000 Frais postaux et frais de télécommunications	1 164	1 345	(181)	-0,13
627000 Services bancaires et assimilés	522	502	20	0,04
Impôts, taxes et versements assimilés	295	293	2	0,01
635110 Taxe Professionnelle	295	293	2	0,01
Charges sociales	2 549	2 523	26	0,01
645300 Cotisations aux caisses de retraites	2 418		2 418	
645500 Pharmacie	131	142	(11)	-0,08
646400 SOGECAP Comp Retraite		2 381	(2 381)	-1,00
Dotations aux amortissements	5 334	5 890	(556)	-0,09
681120 Dot amort. immob corporelles	5 334	5 890	(556)	-0,09
Charges d'exploitation	31 343	48 610	(17 267)	-0,36
Résultat d'exploitation	8 315	(13 309)	21 624	1,62
BÉNÉFICE OU PERTE	8 315	(13 309)	21 624	1,62

COMPTE DE RESULTAT COMPARATIF

Rubriques	N	N-1	Variation
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services	36 622	35 301	1 321
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits	3 036	0	3 036
Produits d'exploitation	39 658	35 301	4 357
Achats de marchandises (et droits de douanes)			
Variations de stock de marchandises			
Achats de matières premières et autres approvisionnement			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			
Autres achats et charges externes	23 164	39 904	(16 740)
Impôts, taxes et versements assimilés	295	293	2
Salaires et traitements			
Charges sociales	2 549	2 523	26
Dotations aux amortissements	5 334	5 890	(556)
Dotations aux provisions			
Autres charges			
Charges d'exploitation	31 343	48 610	(17 267)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	8 315	(13 309)	21 624
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
Charges financières			
Charges exceptionnelles			
Impôt sur les bénéfices			
BÉNÉFICE OU PERTE	8 315	(13 309)	21 624

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

(Décret n°83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le dont le total est de 65 695 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 8 315 Euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- ❖ continuité de l'exploitation
- ❖ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- ❖ indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- ❖ - Construction 15 ans
- ❖ - Installation agencements 10 ans
- ❖ - Matériel de bureau et informatique 3 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changement de méthode :

Le Changement de la réglementation comptable que notre société a appliqué depuis 2005 concernant les normes :

- CRC 02-10 relatives à l'amortissement et la dépréciation des actifs, modifiées par le règlement CRC 03-07
 - CRC 04-06 relatives à la définition des actifs et à leur comptabilisation
- n'a eu aucune incidence sur les comptes de l'exercice.

En effet, nous n'avons identifié aucune immobilisation susceptible d'être amortie selon le régime des composants et nous n'avons pas engagé de frais de développement.

AB PAIES

S.A.R.L. au Capital de 7 700€

Siège Social : 2 impasse du Taillis
LE PLESSIS AU BOIS
60117 VAUCIENNES

SIRET : N° 448 000 448 00010

APE : N° 741J

~~~~~

**PROPOSITIONS DE RESOLUTIONS D'APPLICATION DES RESULTATS**  
**soumise à l'Assemblée Générale Ordinaire du**  
**22 Juin 2018**

~~~~~

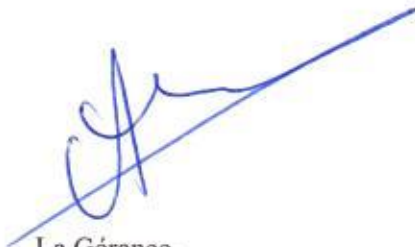
CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée des porteurs de parts sociales décide d'affecter les résultats de l'exercice soit un bénéfice de 8 315,19 € de la manière suivante :

- au compte "Report à nouveau" pour 8 315,19 €

La gérance rappelle, conformément à la loi du 12 Juillet 1965, qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par les associés lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 Juin 2018.



La Gérance.

AB PAIES

S.A.R.L. au Capital de 7 700€

Siège Social : 2 impasse du Taillis
LE PLESSIS AU BOIS
60117 VAUCIENNES

SIRET : N° 448 000 448 00010

APE : N° 741J

XXXXXXXXXXXX

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLES GENERALE ORDINAIRE

DU 22 Juin 2018

XXXXXXXXXXXX

L'an deux mil Dix huit, le 22 Juin 2018 à 16 heures, les associés de la Société AB PAIES Société à responsabilité limitée au capital de 7 700€, divisée en 77 parts de 100 euros chacune, dont le siège social est à VAUCIENNES 60117 - 2 impasse du Taillis, se sont réunis, au siège social, sur convocation de la gérance, adressée à chacun d'eux.

La séance est ouverte sous la présidence de Patricia ALEXANDRE.

Le président constate que sont présents ou représentés à l'Assemblée :

- Monsieur Claude BOURGET porteur de 38 parts sociales :	38 parts
- Mademoiselle Patricia ALEXANDRE porteur de 39 parts sociales :	39 parts
Total des parts représentées	<u>77 parts</u>

Le Président constate, en conséquence, que l'Assemblée représentant plus de la moitié du capital social, peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour de la présente Assemblée :

1°) Examen et approbation, s'il y a lieu, des comptes annuels ainsi que du rapport de gestion de la gérance pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017.

2°) Lecture du rapport spécial de gérance en application de l'article 50 paragraphe 1 de la loi du 24 Juillet 1966 et approbation, s'il y a lieu, des conventions intervenues en application de ce texte.

3°) Approbation éventuelle des appointements de la gérance pour ledit exercice.

4°) Quitus de la gérance.

5°) Affectation des résultats de l'exercice.

6°) Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- Exemple de la lettre de convocation
- Rapport de gestion de la gérance sur les opérations de l'exercice.
- Rapport spécial de la gérance en application de l'article 50 paragraphe 1 de la loi du 24 Juillet 1966.
- Comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2017.
- Texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Le Président rappelle à l'Assemblée que le rapport de gestion de la gérance sur les opérations de l'exercice, les comptes annuels ainsi que le texte des résolutions proposées à l'Assemblée ont été adressés aux associés non gérants avec la lettre de convocation, plus de quinze jours avant la date de l'Assemblée et que le rapport spécial de la gérance, en application de l'article 50 paragraphe 1 de la loi du 24 Juillet 1966, a été tenu à la disposition des associés, au siège social, également plus de quinze jours avant la date de la présente Assemblée, ce qui est reconnu exact par les associés présents, tant en leur nom personnel que comme mandataire.

Le Président donne lecture successivement du rapport de gestion de la gérance sur les opérations de l'exercice et du rapport spécial de la gérance visé par l'article 50 paragraphe 1 de la loi du 24 Juillet 1966.

Le Président déclare alors la discussion générale ouverte.

La discussion close et personne ne demandant plu la parole, le Président met successivement aux voix et l'Assemblée adopte les résolutions ci-annexées.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture, a été signé par les associés.



Monsieur Claude BOURGET



Mademoiselle Patricia ALEXANDRE

AB PAIES
TEXTE DES RESOLUTIONS VOTEES A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 JUIN 2018
XXXXXXXXXXXX

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée des porteurs de parts sociales, après avoir entendu le rapport de gestion de la gérance sur les opérations sociales de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 ainsi que les explications complémentaires fournies et les observations échangées en cours de séance, approuve ce rapport dans son intégralité ainsi que l'inventaire et les comptes annuels faisant ressortir un bénéfice de 8 315,19 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Conventions visées à l'article 50 paragraphe 1 de la loi du 24 Juillet 1966.

L'assemblée des porteurs de parts sociales donnent acte à la gérance qui lui a été rendu compte, conformément à l'article 50 paragraphe 1 de la loi du 24 Juillet 1966, qu'aucune convention dans laquelle la gérance ou un associé aurait un intérêt direct ou indirect n'a été passé avec la société ou avec une société dans laquelle la gérance ou un associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur, directeur général, membre du directoire ou membre du Conseil de Surveillance.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée des porteurs de parts sociales approuve en tant que besoin le montant des appointements de la gérance qui s'est élevé à la somme €. 0 au cours de l'exercice et fixe provisoirement à €. 0 les appointements pour l'exercice en cours, montant révisable jusqu'à la prochaine Assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée des porteurs de parts sociales donne un quitus entier et définitif à la gérance pour sa gestion pendant l'exercice clos le 31 Décembre 2017.

Gérant : Patricia ALEXANDRE.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée des porteurs de parts sociales décide d'affecter les résultats de l'exercice soit un bénéfice de F. 8 315,19 de la manière suivante :

- au compte "Report à nouveau" pour 8 315,19 €.

La gérance rappelle, conformément à la loi du 12 juillet 1965, qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée des porteurs de parts sociales donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes délibérations à l'effet d'effectuer les formalités légales prescrites par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal; lequel, après lecture, a été signé par les associés.

Monsieur Claude BOURGET

A blue ink signature, appearing to be 'Claude Bourget', written in a cursive style.

Mademoiselle Patricia ALEXANDRE

A blue ink signature, appearing to be 'Patricia Alexandre', written in a cursive style.